



AU SERVICE DU MOUVEMENT SPORTIF

COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF 27

Président :

Raphael THOMAS

EVREUX, le 12 octobre 2016

N/Réf : DA/ N° 01-10/2016

Mesdames et Messieurs
Membres du Conseil d'Administration

Objet : Compte-rendu du
Conseil d'administration 4 octobre 2016

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du MARDI 4 OCTOBRE 2016

Présents : Mesdames Jocelyne BAKER LE FAY – Michèle SCHAEILLER – Marie BONNANS – Véronique DELAUNE

Messieurs Raphaël THOMAS – Patrick VEIT – Didier AUBERT – Pascal LEBRET – Stéphane RANGER - Jean-Jacques BACHELOT - Alain CHATTON -

Absents excusés : Dorothy GASNIER - Jean HERMIER –

Absent : Pascal COURAYE du PARC

19 heures 15 : Ouverture du C.A. par le Président Raphaël THOMAS qui remercie les présents et qui soumet aux votes le compte rendu du dernier C.A., celui-ci est approuvé, sans remarque, à l'unanimité des présents. Le Président poursuit en disant sa satisfaction de voir le CDOS représenté dans les dernières manifestations sportives qui, par ailleurs, se sont bien déroulées.

Raphaël THOMAS nous indique qu'il n'est pas allé à la dernière réunion de l'inter régions du fait de la vacuité de ce type de réunion. Par ailleurs il signale que le CROS de Basse Normandie réfléchit à la manière d'aller de l'avant...

Puis il est demandé aux présents s'ils désirent se représenter aux prochaines élections du CDOS, Raphaël THOMAS, Alain CHATTON, Véronique DELAUNE, Jean-Jacques BACHELOT et Didier AUBERT : NON. Jocelyne BAKER LE FAY et Patrick VEIT ne savent pas. Marie BONNANS, Michèle SCHAEILLER, Stéphane RANGER et Pascal LEBRET : OUI.

1

Place Alfred de Musset – Immeuble Séquoïa – 1^{er} Etage - 27000 EVREUX – Tél : 02.32.23.05.00

E.Mail : cdos27@wanadoo.fr Site Internet : eure.franceolympique.com

Siret : 35080764000023 Code APE : 9312Z

Régi par la loi 1901 – Déclaré en Préfecture le 28 mai 1959 sous le N° 2981

Dans le dossier, remis à chacun des membres, figure la répartition des tâches relatives au fonctionnement général du CDOS 27 (voir document en annexe).

Le poste de Lydie FAURE est pérennisé toutefois, la subvention attachée à son poste a été revue à la baisse.

Nous apprenons la démission de Madame SORAIN qui faisait le ménage dans nos locaux toutefois, cette démission n'est pas officielle (pas de courrier et Mme SORAIN ne l'a annoncé qu'à Lydie). Il faut donc que la démission fasse l'objet d'une lettre et que les clés des locaux soient récupérées.

La question des locaux du CDOS est évoquée, avons-nous une chance de louer nos espaces libres à de nouvelles associations ? Il semble que non, la question d'un éventuel déménagement est posée. Pour aller où ? Au CRJS de Vernon ? Il semble que cela ne soit pas envisageable du fait de l'actuelle politique de la Ville de Vernon et de la CAPE.

Nous envisageons donc de dénoncer le bail en janvier prochain puisque son échéance est en juillet 2017. Nous pourrions aussi étudier la possibilité de louer moins de surface avec une révision du loyer à la baisse.

Le Conseil d'administration mandate le Président pour négocier une baisse du loyer auprès de notre bailleur.

Nous étudions ensuite le devis relatif à la formation comptable de Lydie FAURE qui s'élève à 3120,00 Euros. Nous sommes en attente d'une réponse de UNIFORMATION en ce qui concerne une éventuelle prise en charge par cet organisme.

D'autre part, nous devons refaire le contrat de mise à disposition de Lydie auprès du comité départemental de gymnastique en le réévaluant à 20,00 Euros de l'heure. Le CD27 de Gymnastique en a accepté le principe.

Point sur les subventions accordées :

CNDS : 51.500,00 Euros, Conseil départemental : 29.000,00 Euros (voir document joint).

Il est à noter que le CDOS a passé l'été sans problème de trésorerie.

Patrick VEIT nous présente les comptes au 30 septembre sans le reprise des fonds dédiés (voir le document en annexe). Le grand livre des comptes, par commissions, est disponible, Patrick VEIT fera parvenir à chaque président de commission son grand livre afin que les opérations comptables soient vérifiées. La trésorerie prévisionnelle (jusqu'à la fin de l'année) sera jointe à l'envoi. A noter que le montant des charges sera sans doute plus faible que celui du dernier exercice du fait du départ de Madame BERGEROND-DURAND.

COMMISSION SPORT SANTE (A. CHATTON)

2 actions :

1/ SPORT SANTE : Cette action se déroule parfaitement sur 16 sites dont 2 nouveaux (Brionne et Gravigny). Une question se pose pour l'avenir de l'action, quelle évolution avec les fusions de communautés de communes ?

Pour l'année en cours, il n'y a aucun souci financier à craindre. Concernant le site des Andelys, il y aura un accompagnement de la Mutualité qui mettra en œuvre des outils d'évaluation pour le long terme.

2/ CAMP OLYMPIQUE : Le camp Olympique 2016 qui regroupait 4 écoles s'est très bien déroulé mais la mobilisation humaine semble bien lourde notamment au niveau de l'éducation nationale et pour 2017 seules 2 écoles se sont portées volontaires et la subvention du CNDS sera revue à la baisse. Fort de ces constatations, le CDOS, l'Education Nationale et l'USEP décident de mettre fin à cette action ! De ce fait quelques questions se posent : que va faire Lydie à la place de cette action ? Comment faire passer efficacement les idéaux et les valeurs de l'Olympisme auprès des enfants ? Pouvons nous envisager de nouvelles actions dans le cadre du temps scolaire et :ou périscolaire ? Peut-on profiter de la semaine de promotion des Jeux Olympiques pour diffuser des outils pédagogiques auprès des écoles avec, pourquoi pas, des interventions ciblées, au profit des écoliers, des écoles des quartiers défavorisés ? Le 17 octobre doit se tenir une réunion des différents partenaires pour discuter du projet, quelle serait la participation financière du CNDS ?

COMMISSION SPORT & HANDICAP

Dorothy et Isabelle n'étant pas présente, la présentation est succincte, le bilan des sensibilisations extraordinaire dégage un excédent de 873,00 Euros, cette action fonctionne très bien ! 75 classes dans 20 écoles ont accueilli nos animatrices et animateurs (ambassadeurs ou Isabelle).

Raphaël THOMAS nous présente ensuite le club OR et notamment les entreprises partenaires (voir document en annexe).

COMMISSION FEMMES & SPORT (J. BAKER LE FAY)

La sensibilisation des jeunes filles à la pratique sportive se poursuit dans les collèges grâce à la diffusion du film « Ladies turn » suivie de débats.

La prochaine Trangissienne aura lieu le 10 décembre à 10 heures au Parc de Trangis à Evreux.

A noter que l'association Eure en Ciel propose des baptême de l'air, pour 1 Euro, au profit des femmes en difficulté.

Le prochain numéro du journal du CDOS fera un focus sur le sport au féminin.

COMMISSION EVENEMENTIEL (M. BONNANS)

La transition est toute faite avec la commission communication et événementiel qui a déjà sorti 4 numéro du journal du CDOS. Pour l'instant ce média n'est pas « rentable » et son budget initial s'amenuise... Il faudrait trouver des sponsors qui puissent acheter des encarts publicitaires de manière à réduire les coûts et peut être à gagner de l'argent.

Nous notons le travail très efficace de Lydie sur cette opération. De même, nous remercions Jean-Jacques BACHELOT pour ses contributions durant les Jeux Paralympiques.

QUESTIONS DIVERSES

Assemblée générale

La date de notre prochaine assemblée générale, qui sera électorale, est fixée au 24 mars 2017 à partir de 18 heures 30 et elle se déroulera dans nos locaux. Le Président THOMAS demande aux Présidents de commissions de bien vouloir préparer leur compte rendu d'activité le plus tôt possible afin que le dossier général soit prêt dans les temps !

Heures supplémentaires d'Isabelle

Malgré différentes remarques, nous constatons qu'Isabelle nous présente encore beaucoup trop d'heures supplémentaires, ce n'est pas acceptable, dorénavant, le travail du samedi ne sera autorisé qu'après accord préalable du C.A. et Isabelle devra nous fournir un prévisionnel de travail hebdomadaire de manière à mieux gérer le temps de travail pour éviter les heures supplémentaires.

Infrastructures sportives

Depuis quelques temps, des clubs sportifs du département se plaignent du manque d'infrastructures disponibles (terrains, gymnases, vestiaires, etc...) certaines collectivités territoriales demandent même aux clubs un loyer pour l'utilisations des terrains, piscines et salles, nous pensons que c'est inadmissible d'autant que les subventions sont à la baisse !

Stéphane RANGER souhaite que le CDOS se fasse le porte parole des associations sportives auprès des collectivités territoriales pour exiger des élus qu'ils n'appliquent pas ces décisions. Un texte, à ce sujet, devra être écrit et publié dans le journal du CDOS.

Divers

Félicitations à Michèle SCHAEILLER pour sa promotion au grade d'officier de l'ordre du Mérite agricole.

Appel à candidatures

Un courrier devra être adressé aux différents CD du département pour solliciter des candidatures pour l'élection du prochain conseil d'administration du CDOS de l'Eure.

Plus de questions à l'ordre du jour - Clôture à 22h30 autour d'une collation.

Le secrétaire général

Didier AUBERT